

Les Échos Lauranais

FÉVRIER
2020



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

■ DERNIER BULLETIN ■

Cet « Echo Lauranais » est le dernier de notre mandature; nous espérons que ces 66 numéros ont répondu à vos attentes, nous avons fait au mieux pour vous informer sur la vie de notre village.

■ MUNICIPAL ■

Le mode de scrutin dans les communes de plus de 1000 habitants

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'alors réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1000 habitants. Laure Minervois est donc concerné par cette nouvelle réforme.

Le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

Un candidat ne peut être inscrit dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste.

Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement. Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Les bulletins exprimés qui seront comptabilisés seront ceux qui ne seront ni blancs, ni nuls ni rayés ; donc, si vous rayez une personne, le bulletin sera nul.

La réglementation prévoit également que vous devez vous munir d'une pièce d'identité, passeport etc.

Le bureau de vote sera ouvert le dimanche 15 mars de 8h à 18h

■ NETTOYAGE DES ABORDS DU LAC ■

Matinée de nettoyage le samedi 22 février : l'association de pêche

lauranaise, avec d'autres associations, organisent en prévision de l'ouverture prochaine de la pêche, une matinée d'entretien et de nettoyage des abords du lac le samedi matin 22, de 9h à 12h ; cette matinée se terminera par un apéritif convivial ; rdv devant la passerelle.

■ LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ ■

Emile Raggini et son conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population vendredi 17 janvier en présence de Françoise Navarro-Estalle, conseillère départementale. Après avoir rappelé les événements qui ont marqué la vie locale en 2019, le maire devait préciser la nouvelle organisation des services et évoquer les opérations déjà engagées qui devraient changer la physionomie de la commune. Constructions d'un centre de secours, d'un pôle santé, du bassin écreteur des Arques, réhabilitation de la digue du lac, projet de lotissement, réouverture du café restaurant.

Il devait ensuite rendre compte des opérations de l'année 2019 avant de faire un bilan des travaux de la mandature qui s'achève.

– Réhabilitations des bâtiments (Mairie, Ecole, Foyer, Eglise) travaux sur les différents réseaux (Eclairage public, voirie, téléphonie mobile, Eau-Assainissement).

– Aménagement du Centre Bourg (Place du Ravelin, Parkings, Grand rue).

– Amélioration des installations sportives (stade, city-stade, boulodrome) création et aménagement des espaces verts (labyrinthe végétal, lac).

Le maire devait ensuite détailler la politique financière appliquée et préciser que toutes ces réalisations avaient pu être mise en œuvre sans augmentation de la fiscalité locale dont les taux sont inchangés depuis 2007.

Avant de conclure son intervention, le Maire devait rappeler les difficultés de la gestion d'une commune et inviter la population à méditer une citation de Goethe « On construit le plus beau des chemins avec les pierres qui l'entravent. »

Cette soirée s'est terminée autour d'un apéritif dînatoire très apprécié des 250 à 300 Lauranais présents.

■ BELLE INITIATIVE ENTRE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET L'ÉCOLE : PREMIÈRE TROCANTE DE LIVRES D'ENFANTS ■

A cette occasion, il est demandé à chaque enfant d'amener à l'école entre le 24 et le 28 février 2020 les livres (propres et en bon état), qu'il ne souhaite plus conserver à son domicile.



L'équipe des bénévoles de la bibliothèque attribuera à chaque ouvrage, une valeur fictive, allant de 1 Livro à 3 Livros. Chaque enfant recevra ensuite une enveloppe contenant une somme (en Livros) correspondante à la valeur de l'ensemble des ouvrages qu'il aura amenés.

Le jeudi 19 mars 2020, les enfants accompagnés par les enseignantes et les ATSEM, se rendront dans les locaux de la bibliothèque, où ils pourront choisir parmi tous les livres exposés, ceux qui les intéressent, et les payeront avec les Livros qui leur auront été remis.

Les ouvrages qui n'auront pas été « achetés », seront au choix des parents, soit rendus à l'enfant qui les avait amenés, soit donnés à la bibliothèque.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque de Laure Minervoïs.

■ FÊTE DE L'ÉPIPHANIE ■

Belle réussite pour la 13^e édition de la fête de l'épiphanie au profit de l'église pour la restauration d'un tableau du XVII^e siècle ; cette manifestation qui a rassemblé la paroisse de Notre Dame en Minervoïs était organisée par le Patrimoine Lauranais : procession, rois mages, messe, crèche, oreillettes ont ravis l'assemblée qui s'est ensuite retrouvée au foyer pour le traditionnel repas.

La Présidente, Marie Masia, a ainsi pu remettre un chèque de 2000 € au maire Émile Raggini pour la restauration de ce tableau ; merci à tous.

■ VIDANGE DU LAC : SAUVETAGE DES POISSONS ■

Suite à l'incident survenu sur la vanne de fond sous le barrage, il a fallu vider le lac et donc sauver la faune piscicole prise au piège par le manque d'eau.

La fédération de pêche de l'Aude a assuré le sauvetage de ces poissons qui ont été capturés puis relâchés en aval de l'écluse de l'Aiguille sur la commune de Puichéric.

C'est donc 1,5 tonnes de poissons qui ont rejoint le canal du midi : 60 carpes, 800 kg de brèmes, 60 black-bass, 30 perches, 80 sandres, 40 kg de rotangles, 10kg de gardons, 1 ablette, 4 carpes, 10 kg de carassins, 1 anguille. Par contre 150 perches soleil, et 1 tortue de floride ont du être détruites car ces espèces invasives risquaient de provoquer de déséquilibres biologiques. Une intervention auprès de la vanne de fond a permis de capturer 3 silures glanes et 3 carpes communes.

Un réempoissonnement est envisagé dans le futur quand les travaux prévus sur le lac en septembre 2020 seront terminés.

AGENDA

VENDREDI 28 FÉVRIER

Cérémonie à 9h30 au Ravelin

Dans le cadre de notre charte du 16 mars 2018 concernant le jumelage de la ville de Laure Minervoïs et la 4^e compagnie du 3^e RPima, une cérémonie de remise de fourragère sera organisée sur la place du Ravelin à partir de 9h30.

Un défilé des troupes traversera le centre du village et clôturera cette cérémonie.

Concert à 20h30 au foyer



Comme chaque année la chorale Aubade avec la participation du quatuor vocal Harmonia, a le plaisir de vous offrir un concert en remerciement de l'accueil de la municipalité. La chorale vous propose un spectacle autour de la poésie. Pour ce programme Karla Doyen nous embarque sur les chemins de Deltheil dans une promenade bucolique en chansons en compagnie de Louis Aragon, de Rainer Maria Rilke, de Maurice Carême... Participation libre

MARDI 3 MARS

Conférence au foyer à 14h

Les Caisses de retraite et l'Agence Régionale de Santé s'unissent pour favoriser un vieillissement actif et en bonne santé des seniors de plus de 60 ans.

Grace à leur financement, et en partenariat avec l'Espace Seniors du département de l'Aude, l'IREPS (Institut de Ressources en Psychologie du Sport) vous propose une conférence sur la mémoire animée par Audrey Brun, psychologue de la santé.

Ouverte à tous, cette conférence initie un programme de 12 ateliers mémoire, ludiques et participatifs, qui s'échelonnent du mardi 10 mars au mardi 9 juin 2020, à 14h30 à la maison des associations, ceci au rythme d'un atelier par semaine, toujours à Laure Minervoïs.

Les ateliers seront présentés lors de la conférence qui aura lieu au foyer municipal de Laure-Minervoïs. Les inscriptions pour les ateliers se feront sur place, après la conférence.

Entrée libre et gratuite.

Renseignements au 06 40 45 10 31 (Audrey Brun).

DIMANCHE 8 MARS

Concert à Saint Jacques d'Albas à 16h

saxophone avec le Quatuor « illusion » Guy Robert, Matthieu Espérou J Marc Miquel et David Theraulaz.

Entrée 20 € (tarif spécial 15 € pour les lauranais) suivie du verre de l'amitié.